

Lycée Paul Éluard
Saint-Denis, le 08 juin 2020

À Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil
s/c de M Robert, Proviseur du lycée Paul Éluard

Objet: Nouvelle demande d'audience

Monsieur,

Suite à notre courrier du 5 mars dernier, vos services ne nous ont toujours pas proposé d'audience. Nous souhaitons que celle-ci ait lieu dès que possible, car les demandes que nous portons il y a deux mois demeurent plus que jamais d'actualité.

Sans réponse positive de vos services à nos demandes, les conditions d'accueil de nos élèves à la rentrée prochaine ne peuvent que se dégrader, alors même qu'en pleine crise sanitaire, les modalités de cette rentrée sont très incertaines.

À ce jour, le conseil d'administration validant la DHG n'a pu se tenir, faute d'un dialogue serein avec la direction, et nous sommes toujours dans la plus grande inquiétude pour la rentrée. C'est ainsi que des modifications importantes (nouvelles options technologiques en seconde, absence d'heures prévues pour le suivi FLE...) n'ont fait l'objet ni d'un débat, ni d'un vote. Il s'avère que les moyens prévus dans la DHG 2020 sont notoirement insuffisants : entre autres, le dispositif d'aide aux devoirs « RESTE » devrait être amputé ; des dédoublements de classe supprimés ; un BMP de lettres supprimé au profit de l'augmentation des HSA, etc.

Nous nous engageons à refuser les HSA au-delà des deux heures obligatoires. Nous souhaitons préserver la qualité de notre travail, sans multiplier les classes en responsabilité. Comme nous le permet notre statut, il s'agit de conserver la possibilité de mener une vie personnelle et professionnelle épanouissante.

Alors que tous les acteurs de la communauté éducative s'inquiètent du décrochage scolaire et des inégalités encore renforcées par la période de confinement, il nous semble absurde de réduire ainsi nos moyens d'enseignement en supprimant ce qui fonctionne auprès d'un public fragile, et d'aggraver encore ces inégalités que nous devrions pourtant réduire.

Ces pressions venues de tous côtés contribuent à dégrader nos conditions de travail, notre motivation et l'image globale de l'Éducation nationale.

Par ailleurs, nous demandons à être accompagnés par la DRH dans le cadre d'un second changement de direction en deux ans.

Dans l'attente de votre réponse, Monsieur le Recteur, veuillez croire en notre attachement à la réussite de nos élèves et au service public de l'Éducation nationale.

Les élus du personnel enseignants (SNES, CGT et SUD) du lycée Paul Éluard.